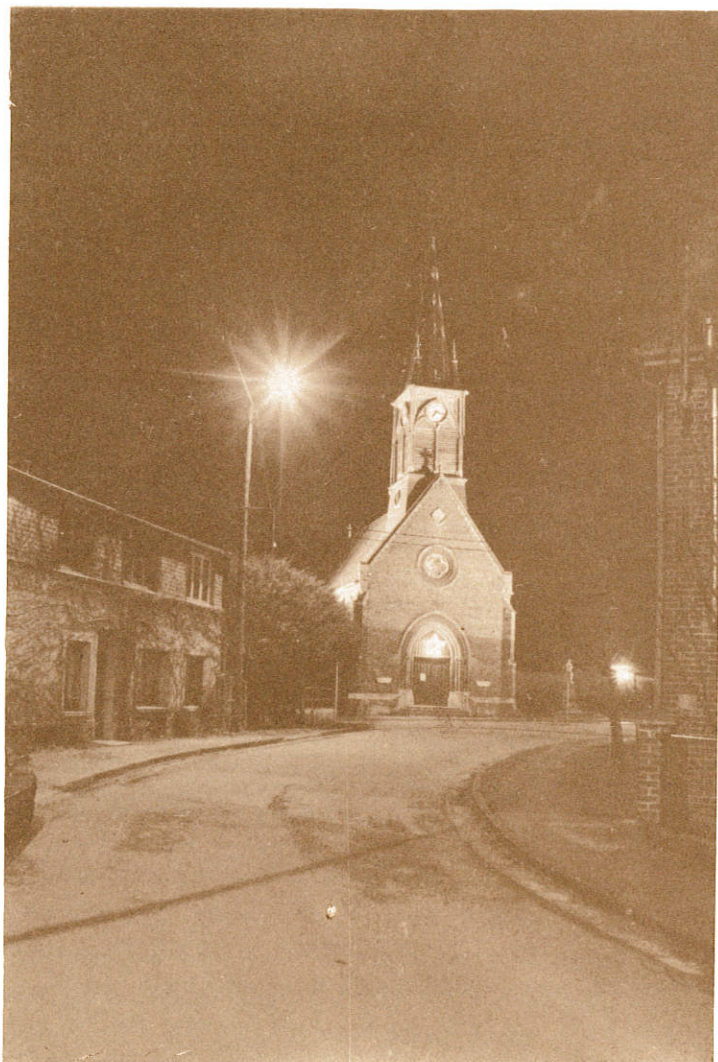


le Lien... le Lien... le Lien...

*bulletin municipal d'information
de Plachy-Buyon*



PLACHY-BUYON

Photo A. Noé

Le Conseil Municipal vous présente ses meilleurs voeux

N° 22 - FÉVRIER 1996



LE MOT DU MAIRE

Au nom du Conseil Municipal, j'adresse mes très sincères remerciements aux électeurs et électrices qui, dès le premier tour, et à une grande majorité, ont accordé leur confiance à la liste de « Défenses des Intérêts Communaux ».

Cette nouvelle équipe a déjà prouvé son attachement au village par sa participation active à sa vie et s'est engagée collectivement dans le seul but de travailler pour l'intérêt général de notre commune.

ENSEMBLE, nous avons la volonté de bien faire et, selon nos compétences, nous mettre au service de toute la population.

Nous vous avons présenté en juin le bilan du précédent mandat ; nos choix et nos décisions ont toujours été pris dans le souci des intérêts communaux, aidés par les services administratifs départementaux.

Nous nous engageons à faire de même pour les projets des six années à venir, en tenant compte des incidences sur le budget des habitants.

Depuis plus de 30 ans, les Conseillers Municipaux ont toujours défendu la nécessité d'une coopération intercommunale. Vous pourrez constater dans les pages qui suivent notre engagement au sein des Syndicats du Canton.

Et puis la vie d'un village c'est aussi sa vie associative chère à mon cœur. Les 24 heures du Téléthon que nous venons de vivre il y a quelques jours, sont la récompense d'une longue préparation où le BÉNÉVOLAT FUT ROI. Quelle joie de voir les enfants peindre avec tant de soin la fresque qui sera offerte à des enfants malades, les jeunes à la rencontre des habitants, et quel plaisir de se retrouver avec tant de convivialité et de simplicité.

Je voudrais aussi remercier les anciens Conseillers Municipaux qui, par manque de disponibilité, avaient décidé de ne pas se représenter. Merci pour leur collaboration, leurs conseils pendant ces nombreuses années au service de la commune.

Avec le Conseil Municipal, j'adresse à toute la population mes meilleurs vœux pour l'année nouvelle, vœux aussi que PLACHY-BUYON soit toujours un village **où il fait bon vivre**

Anny FLINTHAM-WALLET

LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE



1^{er} rang : Patricia VINCENT, Patricia HURPY-WALLET, Alain Wallet, Anny FLINTHAM-WALLET, Bernadette GERME, Christiane HERBET.

2^e rang : Jean-Paul VORBECK, Éric OBRY, Denis DERCOURT, Jean-Claude DRODE, Alexandre MOREL, Bernard HERENT, René BUTTIN, Marie-Joelle de SIMENCOURT, Jean-Michel SALON.

Une fois les élections terminées par lesquelles avec plus de 67% des suffrages dès le 1^{er} tour, vous avez confié la gestion de notre village à l'équipe "Pour la Défense des Intérêts Communaux", Le Conseil Municipal s'est mis au travail.

Cadre général des domaines d'action des 4 adjoints :

- Alain WALLET : Voirie, - Urbanisme - Relations avec le personnel
- Bernadette GERME : Communication - Relations Jeunes - Aide Sociale
- Jean-Claude DRODE : Animation et Manifestations Communales
- Denis DERCOURT : Bâtiments Communaux - Marais et Plantations - Relations avec le personnel.

Les Commissions :

- Bureau d'Aide Sociale/Centre Communal d'Action Social et Aînés :

- B. GERME - P. VINCENT - JM SALON - MJ DE SIMENCOURT
- A. NAMONT - C. BRUNEL - M. FAUQUEMBERGUE - A. GOURDIN

Cette commission composée d'élus et de personnes extérieures étudie, instruit et statue sur les dossiers qui lui sont proposés dans le cadre de démarches d'ordre social.

- Entente Intercommunale :

- B. GERME - C. HERBET - E. OBRY - MJ DE SIMENCOURT - P. VINCENT

Il s'agit principalement de gérer en concertation avec les communes du regroupement pédagogique, le budget de la cantine scolaire et de mettre en oeuvre les différents moyens nécessaires au bon fonctionnement du Regroupement.

- Bâtiments Communaux, Marais et plantations :

- D. DELCOURT - A. WALLET - A. MOREL - E. OBRY - R. BUTTIN
- P. HURPY-WALLET - B. HERENT

Cette commission a pour rôle de recenser les différents travaux à exécuter, de contacter les entrepreneurs, de faire établir les dossiers concurrentiels et de présenter les dossiers aux délibérations du Conseil Municipal.

- Budget et Finances :

- A. FLINTHAM-WALLET - A. WALLET - B. GERME - JC. DRODE
- D. DERCOURT - B. HERENT - R. BUTTIN - P. HURPY-WALLET
- C. HERBET

Largement représentative du Conseil Municipal, cette commission élabore le budget communal à partir des données comptables supervisées par le Percepteur de la Recette Perception de Conty et des prévisions résultant de choix et de décisions qui sont ensuite soumises au vote des membres du Conseil Municipal. Le budget étant l'outil des actions, un large consensus doit donc s'instaurer sur ses composantes aussi bien sur ce qui touche le fonctionnement au quotidien, que sur ce qui a trait aux investissements.

- Deux budgets annuels :

- Le budget primitif et un supplémentaire ou rectificatif
- Un ETAT annuel des Comptes Administratifs détaillant les comptes officiels de la Commune

- Animation et Manifestations Communales :

- JC. DRODE - B. GERME - D. DERCOURT - C. HERBET - JM. SALON
- E. OBRY - JP. VORBECK - A. WILLOT

Le rôle de cette commission est de mettre en oeuvre tout ce qui touche à l'organisation de toutes les manifestations de la commune (sportives, culturelles, participation aux manifestations organisées par les associations et évènements exceptionnels).

Elle s'est ouverte vers l'extérieur en s'assurant du concours d'un membre non élu bien connu pour ses activités et aides multiples.

- Voirie et Réseaux divers :

- A. WALLET - D. DERCOURT - A. MOREL - R. BUTTIN - JP. VORBECK

Principales missions de cette commissions : recensement des besoins - relations avec la D.D.E. - le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) et les entrepreneurs. Elle présente les dossiers de travaux éventuels aux délibérations du Conseil Municipal pour approbation sous-couvert du Maire.

- Urbanisme :

- A. WALLET - D. DERCOURT - JP. VORBECK - A. MOREL - E. OBRY
- R. BUTTIN - C. HERBET

Sous la direction du Maire, la commission Urbanisme est appelée à apporter son concours dans l'examen des dépôts de demandes de permis de construire, à donner son avis sur les cahiers des charges à homologuer et à consulter la population riveraine du projet de lotissement en cours. Le tout dans le strict respect du Plan d'Occupation des Sols et en concertation étroite avec la D.D.E.

Bulletin Municipal :

- B. GERME - JP. VORBECK - JM. SALON - C. HERBET

Cette petite équipe accompagnée du Maire, se charge d'extraire l'essentiel des réalisations de la Municipalité et de ses actes de gestion certes, mais elle tisse un lien entre les habitants, en donnant la voix aux associations, aux enseignants de nos Ecoles et en se faisant l'écho des événements qui ont marqué la vie de notre village.

- Rédiger - Collecter les articles - Faire établir la maquette
- Tout un programme pour essayer d'arriver à l'heure !...

- Communication et Relations avec les Jeunes :

- B. GERME - C. HERBET - JP. VORBECK - E. OBRY - P. VINCENT
- MJ. DE SIMENCOURT - R. BUTTIN

Important terrain à explorer, les relations avec les jeunes nécessitent des prises de contact, des rencontres, pourquoi pas des échanges. Ils ont des idées, Ecoutons et travaillons ensemble.

- Vos représentants aux différents syndicats intercommunaux :

- Syndicat Intercommunal Scolaire de Conty (SIS)
- Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples du Canton de Conty (SIVOM)
- Syndicat Mixte du pays de la Somme (Ex SIEP des 5 cantons)
- Syndicat Intercommunal d'Electrification de la Région du Sud-Amiens (SIER)
- Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau Potable (SIAEP) : voir article page 9
- A. WALLET - B. HERENT - A. MOREL
- Syndicat Intercommunal à Vocation Unique : "La Coulée Verte"

Créé pour la valorisation touristique de l'ancien tracé de la voie de chemin de fer Amiens-Beauvais cette structure intercommunale est présidée par Anny FLINTHAM-WALLET.

JP. VORBECK y représente notre commune.

Syndicat Intercommunal Scolaire de Conty :

Le Syndicat Intercommunal Scolaire de Conty est actuellement présidé par Monsieur DELAVENNE, Maire de NAMPTY.

PLACHY-BUYON est représenté par Madame VINCENT et Monsieur OBRY.

L'action prochaine de ce syndicat consiste en une utilisation plus rationnelle du gymnase du collège pour l'ensemble des communes du Canton.

SIVOM du canton de Conty :

- A. FLINTHAM-WALLET : Secrétaire élue au bureau
- JC. DRODE : Représentant titulaire
- JP. VORBECK : Représentant suppléant

Cette structure intercommunale met en commun les moyens des 23 communes de notre canton pour l'amélioration des prestations et services en matière de :

- Voirie (Travaux et entretiens)
- Ramassage des ordures ménagères
- d'aide ménagère à domicile.

Le nouveau bureau élu le 1er septembre 1995 et présidé par M. BLEYAERT, Maire de Belleuse, a consacré ses premières réunions à l'établissement de son budget.

A cette occasion, une réactualisation des quote-parts communales a été proposée à la dernière assemblée. Le calcul défini assure une répartition qui se veut plus équitable sans défavoriser les budgets de communes modestes.

Le sujet le plus immédiat et le plus important qu'il aura à résoudre au cours de l'année sera sans nul doute celui du ramassage et du traitement des ordures ménagères, la décharge de Prouzel devant être définitivement fermée le 31 Décembre 1996.

D'ici là de nouveaux choix seront à effectuer qui auront une répercussion sur les coûts et donc sur les redevances des habitants. des études comparatives sont actuellement en cours afin de définir la meilleure option qui assurera la conformité aux nouvelles réglementations au meilleur coût.

Compte-tenu de cette importante évolution, et ne pouvant encore évaluer son incidence financière, il semble donc prématuré d'envisager un 2ème ramassage hebdomadaire.

Nota : Le SIVOM prendra possession de ses nouveaux locaux à Conty (ex Gendarmerie) à compter du 2 Janvier 1996.

Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Programmation des 5 Cantons du Sud Ouest Amiénois.

Ce syndicat regroupe les cantons de Conty, Poix, Hornoy le Bourg, Molliens Dreuil et Oisemont.

Depuis sa création en 1987, Monsieur Daniel CAPON en assurait la présidence. Néanmoins, suite aux élections municipales de Juin 1995, la nouvelle assemblée du SIEP devait élire son président, ses vice-présidents (un par canton) et ses membres de bureau (2 par canton).

M. Pierre BERNARD, Maire de Gauville (canton de Poix) a pris la succession de M. CAPON.

Pour le canton de Conty ont été élus :

- * Vice-président : M. Guy LACHEREZ - Maire de Conty
- * Membres : Mme Gilberte POMART - Maire de Loeuilly
- M. Jean François CORNIQUET - Maire de Bacouël

La commune de Plachy-Buyon est représentée par :

- * M. Jean Claude BRODE
- * Mme Christiane HERBET
- * M. Denis DERCOURT

Les trois maîtres-mots de M. BERNARD, président dynamique sont :

- Créations de commissions
- Décentralisation des réunions
- Motivations des élus

Ce syndicat auquel la commune adhère depuis quelques années a pour objet de promouvoir et de subventionner des réalisations tant individuelles que communales.

Il a la volonté de :

- Développer une politique de logement et de l'habitat

- Améliorer le cadre de vie patrimonial, environnement, et naturel (aménagement d'espaces verts)
- Favoriser le développement des services aux personnes (création de cantine scolaire, halte garderie, salle d'accueil)
- Créer un réseau de salles cohérent pour le développement culturel et sportif
- Valoriser le potentiel touristique existant.

En conséquence, le SIEP, ayant comme politique d'organiser le développement local et susciter l'initiative, veut aider toutes les actions des petites communes qui ne pourront qu'enrichir le développement de notre région au titre de la vie sociale, du pays rural d'accueil, la qualité de vie...

A cet effet, quelques petites communes ont pu bénéficier de subvention de l'ordre de 10 à 20% pour l'aménagement de salles des fêtes, la restauration de vitraux, les plantations, la restauration de chapelle.

Syndicat Intercommunal d'Electrification de la région du Sud-Amiénois (SIER).

Il regroupe 65 communes de la région du Sud-Amiénois.

Il assure trois fonctions :

- Le renforcement
- l'extension du réseau électrique
- l'entretien de l'éclairage public.

Dans notre village, il participe à hauteur de 35% H.T., pour subvention de l'éclairage public.

Ces trois dernières années, les actions de renforcement et extensions ont concerné le réseau de Buyon - le lotissement de l'Orée, et, pour partie, l'éclairage du terrain de tennis.

L'entretien de l'éclairage public comprend le changement d'un transformateur de poteau.

Les délégués de notre commune sont Messieurs René BUTTIN et Denis DER COURT.

La Coulée Verte.

L'aménagement de l'ancienne voie ferrée de Bacouël à Monsures, en chemin de randonnée, et par conséquent le montage financier de cette opération, ne pouvaient se réaliser que si un maître d'oeuvre local se portait acquéreur de ce projet. C'est ainsi, par arrêté préfectoral du 21 juin 1994, qu'a créé le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) de la Coulée Verte, entre les communes de Monsures, Conty, Loeuilly, Neuville les Loeuilly, Fossemanant, Prouzel, Plachy-Buyon, Bacouël sur Selle et, depuis peu, Nampty, Belleuse et Tilloy les Conty.

Mission du SIVU.

Le Syndicat oeuvre à l'aménagement et l'entretien de l'ancienne voie ferrée, il s'est donné les principes suivants :

- 1/ respecter les différents usagers de la Vallée de la Selle. La Coulée Verte traverse plusieurs communes et milieux naturels : le SIVU construira un projet d'aménagement respectant ces usagers, tout en assurant la complémentarité des attentes de la populations en Vallée de Selle, à savoir :
 - les sorties pédagogiques des écoles, centres aérés, associations,
 - la randonnée pédestre, équestre,
 - le cyclotourisme, le V.T.T. à l'exception des engins motorisés,
 - la mise en valeur du patrimoine,
 - l'utilisation de milieux cynégétiques pour la reproduction du gibier,

- 2/ assurer un renouvellement des séquences paysagères. Du fait de la linéarité du cheminement de sa situation en fond de vallée, sur près de 13 km, engendrant une lassitude chez l'utilisateur, le SIVU s'attachera, quand cela est possible, à créer des échappées paysagères variées, c'est-à-dire de proposer d'autres cheminements sur le versant, permettant ainsi en accord avec les communes traversées de casser la monotonie du cheminement et d'avoir une vue dégagée sur les richesses naturelles et architecturales de la vallée.
- 3/ animer la Coulée Verte, sous forme de panneaux, ou d'une signalétique adaptée, pour amener les utilisateurs à découvrir et comprendre le patrimoine et les paysages de la vallée.
- 4/ assurer la continuité de l'axe. Le cheminement de la coulée verte se fera sans rupture entre les différentes communes de la Somme et en continuité avec l'Oise.

Aménagement de la Coulée Verte.

Le souhait du SIVU était non seulement la création d'un axe de randonnée, mais aussi l'aménagement d'un chemin de qualité donnant à tout utilisateur la possibilité de découvrir les milieux naturels et le patrimoine de cette vallée. Aussi, à la demande du Département, une étude fut confiée au C.P.I.E. (Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement) pour aménager cette Coulée Verte en un Sentier Nature (le premier dans le département).

Cette étude sera une plate-forme de discussion pour et avec les partenaires.

Elle doit :

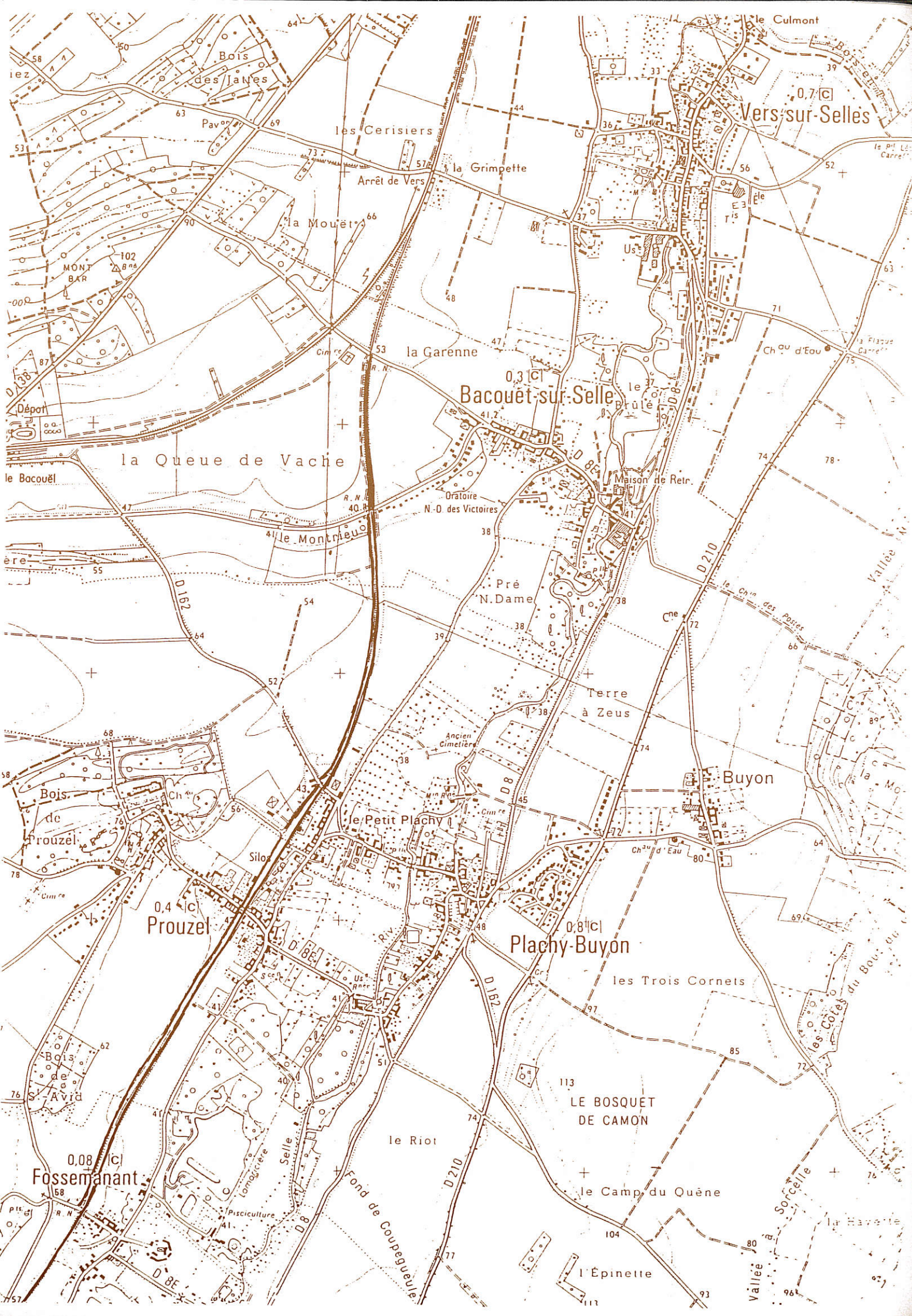
- recenser les richesses naturelles et architecturales du site,
- définir les objectifs,
- déterminer les contraintes et les atouts.

La réalisation d'un Sentier Nature demande beaucoup de rigueur, mais aussi du temps afin d'ajuster au mieux les équipements et fournir aux publics un aménagement de qualité qui sera d'autant plus respecté.

Donner à ce sentier son rôle pédagogique, un espace d'interprétation, suppose un aménagement des lieux ou voies de circulation par des animations et des informations sur ce que les publics découvrent devant leurs yeux. A partir de là, il s'agit d'éveiller la curiosité des promeneurs, de susciter leurs interrogations, de répondre aux questions évidentes. Cette démarche s'accompagne d'un important travail de préparation.

La présence de cette Coulée Verte aménagée renforce parmi les habitants la notion de patrimoine, fiers des aménagements et de leur mise en valeur.

C'est une façon pour une commune de s'approprier l'espace pour l'offrir aux publics qui le visite.



Pour une information responsable...

Mettons les points sur les i...

Dès 1991, la commune voyant ses besoins en eau potable augmenter d'année en année a confié une étude auprès des services de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt et du Bureau de recherche Géologique et Minière pour préserver l'approvisionnement suffisant des habitants. (Cf le lien n°17 de Juillet 1991)

De cette étude, il est ressorti que le débit du captage du hameau de Buyon ne pouvait garantir les besoins de la commune en eau.

Aussi 3 pistes de réflexion se sont présentées au Conseil Municipal :

- 1/ La rénovation du château d'eau, le doublement du pompage et la construction d'un réservoir au sol, au lieu-dit "Bosquet de Camon".
- 2/ La construction d'un nouveau captage sur notre commune et d'un réservoir minimum de 120m³ pour être en conformité avec la Protection Incendie.
- 3/ Le rattachement à un Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable.

Analyse des 3 options :

1/ La rénovation du château d'eau :

D'une capacité de stockage de 80 m³ construit en 1937, cet équipement ne répondait plus aux normes en vigueur, pas plus qu'aux besoins de la commune car le captage ne pouvait débiter plus.

Déjà, depuis près de 20 ans, le captage de Prouzel était venu compléter notre approvisionnement et un surpresseur avait dû être posé en catastrophe (Cf le lien n°20 de Novembre 1993)

Ajoutons que de l'avis des experts, notre captage n'était pas sanitaire protégé et se trouvait à cet effet à la merci d'éventuelles pollutions.

Il fallut donc abandonner cette piste.

2/ La construction d'un nouveau captage sur notre commune et d'un réservoir complémentaire de 120 m³.

Cette solution qui résolvait le problème d'insuffisance de l'actuel captage et de sa protection sanitaire comprenait :

- la réalisation d'un nouveau captage au lieu-dit "Les Frocouts" estimé, à l'époque à 2.050.000F HT.
- la construction d'un réservoir complémentaire implanté au lieu-dit "Bosquet de Camon" estimé à 1.000.000F HT.

La charge financière qu'aurait dû supporter notre commune s'élevait alors à 1.067.000F HT. subventions déduites, y compris celle de l'Agence de l'Eau qui restait incertaine.

Cette dépense financée par un emprunt sur 15 ans, entraînait, compte-tenu d'un volume moyen de consommation total de 35.000m³, l'augmentation de 4,02F/m³ HT correspondant à la ligne surtaxe au m³ de la facture que nous recevons, sans compter la répercussion obligatoire des frais d'exploitation supplémentaires.

Nous aurions eu évidemment notre indépendance, mais à quel prix !!!

3/ Le rattachement à un Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable.

En parallèle à la solution précédente, il s'est dégagé une autre solution consistant à se raccorder sur les installations du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable du Sud-Amiénois regroupant les communes d'Hébécourt, Rumigny, Sains en Amiénois et Plachy-Buyon.

Le réservoir est situé à Rumigny et est alimenté par le captage de Vers/Selle.

Cette solution était estimée à 1.800.000F HT.

La part communale était de 630.000F HT. d'où une incidence de 2,35F/m³ consommé

correspondant à la ligne surtaxe au m³ de votre facture actuelle au lieu de 4,02F/m³ (option 2).

Elle avait l'avantage de régler le problème de la ressource, de la qualité et du stockage.

C'est pourquoi, le Conseil Municipal a retenu cette option assurant la suffisance et la qualité de l'eau pour les générations futures.

Après l'INTOX, l'INFO ...

- Si nous avons retenu la proposition sur le nouveau captage (option 2), les subventions accordées par le Conseil Général auraient été de 912.500F et non 1.260.000F comme il a été écrit. Or, ce projet n'a jamais eu l'aval de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt et encore moins du Conseil Général puisque celui-ci ne verse les subventions qu'après avis favorable.

Par contre la subvention du Conseil Général pour le projet retenu (option 3) a été de 450.000F et a été versée au Syndicat du Sud-Amiénois.

- Les 110.000F cités dans le tract distribué correspondent à une avance de trésorerie de la SEP destinée à financer le passage d'un fourreau en plastique avant la construction de l'autoroute et dans l'attente de la réalisation des prêts et de l'octroi des subventions au syndicat du Sud-Amiénois.

La commune n'a donc rien perçu de ce côté non plus !

Le soi-disant "élan de générosité de la SEP" s'est donc révélé une initiative judicieuse quand on imagine le coût de tels travaux une fois l'autoroute réalisée.

Il ne faut pas confondre fourreau et forage !!!

- Pourquoi le château d'eau de Buyon a-t-il été détruit ?

Il ne répondait plus aux normes actuellement en vigueur.

Son réservoir était insuffisant (80m³) et se détériorait.

Pour être agréé par les services départementaux Sécurité et Incendie, la norme actuelle est de 120m³.

La commune est restée propriétaire du terrain.

- Enfin, le point sur l'assainissement :

La réalisation de l'assainissement général dans notre commune n'est pas pour demain. Si une réflexion a été envisagée, à ce jour aucune décision n'a été prise.

Comme il a été écrit dans le Lien n° 21 de Février 1995, la Commission de l'Aménagement du Territoire a fixé comme date butoir d'équipement d'assainissement l'année 2015, bien au-delà des 5 à 6 ans annoncés dans le tract de l'A.D.I.C.C.P.B.

Néanmoins il s'agit d'une réflexion à laquelle doit se livrer tout Conseil Municipal responsable dans le cadre des orientations et contraintes d'aménagement d'ordre national, et dans le souci de la meilleure gestion du budget communal.

Nous sommes encore très loin d'avoir fait le tour du problème, et donc encore plus loin de toute définition de solution.

- Pour conclure :

Que ce soit l'ancienne ou la nouvelle équipe du Conseil Municipal, il est inconcevable que l'on mette en doute l'honnêteté et la probité de chacun de ses membres !...

Tous les projets qui ont abouti dans notre commune ont toujours été étudiés dans la transparence et l'intérêt collectif.

Donc "Méfiez-vous des propos malveillants".

RÉALISATIONS ET PRÉOCCUPATIONS EN COURS.

ACOUSTIQUE DE LA SALLE POLYVALENTE :

La visite d'une cantine scolaire à Amiens où les travaux pour l'amélioration de l'acoustique ont été réalisés, nous a permis d'apprécier le bien fondé de cet aménagement.

Cette expérience sera renouvelée dans d'autres établissements afin d'obtenir le maximum d'informations sur les techniques d'aménagement de ces locaux.

Des devis ont été demandés à plusieurs entreprises.

ACQUISITION :

L'acquisition de la ferme et des terrains des époux Dhermy, situés rue du pont ont permis à la commune de se constituer un patrimoine foncier de plus de trois hectares.

Le corps de ferme a été revendu en Août. Le produit de cette revente a permis à la commune de rembourser par anticipation une partie importante de l'emprunt que nous avons contracté.

Actuellement, aucun projet d'aménagement n'est à l'étude.

NOUVEAU LOTISSEMENT :

Le projet de lotissement jouxtant le Val de Selle a été modifié. Le plan peut être consulté en Mairie aux heures de secrétariat.

La demande de permis de lotir devra être examinée très prochainement.

BUS SCOLAIRE :

Dans le souci de répondre à une demande faite par des familles, nous avons décidé de mettre en place un arrêt de bus à l'entrée de la résidence "l'Orée". Cette nouvelle desserte se justifie par le nombre d'enfants résidant dans ce secteur.

CANTINE SCOLAIRE :

La cantine scolaire a été créée à la rentrée de septembre 1989. À son ouverture, une trentaine d'enfants fréquentaient assidûment cette cantine. À ce jour, c'est une moyenne de 80 enfants du Regroupement Pédagogique qui y prennent leur déjeuner.

Aussi, c'est avec grande satisfaction que nous constatons cette bonne fréquentation, qui confirme la nécessité de ce service.

Précisons que depuis cette rentrée, les enfants de la classe maternelle bénéficient de tables et chaises en rapport avec leur petite taille.

Il est bon aussi de rappeler que l'encadrement de la cantine est assuré par du personnel titulaire qualifié.

La répartition des enfants fréquentant la cantine par commune s'établit comme suit :

- PLACHY-BUYON	: 40
- PROUZEL	: 38
- FOSSEMANANT	: 9
- NAMPTY	: 6

Pour la période de Janvier à Juin 1995 :

Le total des dépenses comprenant les fournitures de repas, les salaires de la cuisinière et du personnel de surveillance s'est élevé à 176.000F.

Celui des recettes comprenant la participation des parents et les subvention de département et des communes s'est élevé à 117.500F.

La participation réglée par chacune des communes du conseil de l'Entente Intercommunale au prorata du nombre d'enfants s'est élevé à 630F par élève pour le 1er semestre 1995.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 431 890	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 433 730
FOURNITURES	224 600	PRODUITS D'EXPLOITATION	150 000
repas cantine, carburant		(repas cantine)	
combustible, produits d'entretien			
fournitures de bureau		LOCATIONS	31 500
FRAIS DE PERSONNEL	777 500		
salaires et charges sociales		PRODUITS FINANCIERS	68300
IMPOTS ET TAXES	4 900		
TRAVAUX ET SERVICES	294 500	RECOUVREMENT SUBVENTIONS	179 634
bâtiments, voirie, matériel,		(part. commune du regroupement	
électricité, assurances		pédagogique)	
CHARGES INTERCOMMUNALES	385 202		
aide sociale, piscine, SIVOM,		DOTATIONS VERSÉES PAR L'ÉTAT	778 361
Syndic. scolaire, BSIEP, Serv.			
Incendie		IMPOTS INDIRECTS	16 870
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	29 645		
FRAIS DE GESTION GENERALE	222 999	IMPOTS DIRECTS	139 775
fêtes, transport piscine, impressions		(impôts sur les pylônes)	
frais de P.T.T. - indemn. de fonction			
FRAIS SUR EMPRUNTS	128 151	CONTRIBUTIONS DIRECTES	957 667
CHARGES EXCEPTIONNELLES	72 876		
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	291 557	PRODUITS EXCEPTIONNELS	626
dont prélèvements pour les			
dépenses d'investissement		PRODUITS ANTERIEURS	179 297
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 502 130	RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 500 290
REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS	410 013	EXCED. D'INVESTISS. REPORTE	152 741
ACQUISITION DE MATERIEL	134 545		
Ordinateurs, Photocopieur, Ecole		SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	57 032
Bancs, Matériel Cantine			
TRAVAUX BATIMENTS & ACQUISITION	853 768	PRELEV. SUR RECETTES DE	291 517
Logement, Ecole, Electricité, Cloches		FONCTIONNEMENT	
Vitraux, ACQUISITION Ferme DHERMY			
TRAVAUX EXTERIEURS	103 804	PARTICIPATION TRAVAUX D'EQUIPEMENT	49 000
Chemin derrière la Boulangerie		PRODUIT DES EMPRUNTS	500 000
Chemin d'Hébécourt - Extension du réseau		ALIENAT. BIENS (Ferme Dhermy)	450 000
Électrique			

LES ACTIVITÉS ET MANIFESTATIONS

DU CÔTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

Pour information :

La bibliothèque est installée à la Maison des Associations. Elle est constituée en partie par un dépôt de livres (400 environ) de la Bibliothèque Centrale de Prêt de la Somme et assure des prêts aux personnes intéressées. Elle s'est enrichie ces derniers temps de quelques 400 ouvrages provenant de dons divers et qui font maintenant partie du patrimoine communal. C'est donc plus de 800 titres qui sont mis à la disposition des lecteurs éventuels et comprenant :

- des livres pour adultes : romans - policiers - récits historiques - documentation.

- des livres pour enfants : contes - bandes dessinées, etc...

Du nombre, de la variété, de quoi satisfaire les plus exigeants !

Côté pratique :

À partir de décembre 1995, la bibliothèque sera ouverte chaque samedi, de 11 heures à 12 heures. Les prêts de livres pour un mois sont gratuits.

Alors n'hésitez pas, si vous aimez lire, faites donc un samedi le détour par la bibliothèque

Les responsables vous y invitent!

VÉLO À PLACHY

Une soixantaine de cyclistes ont pris le départ de la course comptant pour le challenge de la Poste et organisée par l'A.S.P.P.T.T. avec le concours de la commune de Plachy-Buyon. Forte chaleur en ce dimanche 16 Juillet où Plachy reçoit pour la sixième fois les amateurs de la "petite reine".

Un grand merci aux signaleurs attentifs aux passages et formés à faire respecter la circulation dans le sens de la course.

La journée s'est terminée dans une ambiance bon enfant pour la remise des récompenses et la pot de l'amitié offert par la municipalité.

03/11/95 COURSE PÉDESTRE DE L'ECCE-HOMO

- La douzième édition des 20 Kilomètres de PLACHY-BUYON a cette année battu son record de participation avec 80 inscrits (pour 75 arrivants).

La course s'est déroulée sous le soleil d'automne par un temps sec et froid qui a peut être découragé les éventuels spectateurs.

Chez les hommes tout comme chez les dames, aucun suspens n'a eu lieu ; tant la domination de François GRICOURT de l'US CAMON et de Catherine POIDEVIN de l'A.U.C. était sans conteste.

Après une longue course en solitaire François GRICOURT l'emportait en 1 heure et 7 minutes.

Catherine POIDEVIN quand à elle terminait première féminine à la 29^{ème} place en pulvérisant le record de l'épreuve pour le porter à 1h22mn57secondes.

À Noter, la rentrée de Jacques CORBILLON le meilleur coureur picard de longues distances et... premier français de l'édition 1995 des 100 Kilomètres de la ville d'Amiens qui nous a honoré de sa présence en terminant à la 5ème place.

Saluons encore la performance d'Eric DUCHENE (de Prouzel) le premier local.

Un remerciement tout particulier aux bénévoles qui ont permis que l'épreuve se déroule dans les meilleures conditions.

Merci également au magasin "Technicien du sport" pour les lots offerts ainsi qu'au Conseil Général représenté par Mr DACHEUX, et à Mr GEST pour la coupe au vainqueur.

Pour la treizième édition qui aura lieu le 3 novembre 1996 nous nous fixons un triple objectif :

- * Course le matin pour les habitants du village (Enfants et adultes)
- * 100 coureurs au départ des 20 Kms
- * 1 tee-shirt pour chaque arrivant aux 20 Kms.

Aussi, je lance un appel en direction des artistes locaux pour la réalisation du motif du tee-shirt, que la, ou les personnes intéressées me contactent au : 22 42 78 73

D'AVANCE UN GRAND MERCI

Jean-Michel SALON

INFORMATIONS MUNICIPALES

Permanences Mairie

La mairie est ouverte au public,

- lundi de 14H00 à 18H00
- mardi de 9H00 à 12H00
- mercredi de 16H00 à 18H00
- vendredi de 15H00 à 19H00

La mairie sera fermée du 16 au 23 Février 1995 et du 12 au 19 avril 1995 inclusivement. En cas d'urgence, contacter le Maire ou un Adjoint.

Permanence du Maire

Le Maire reçoit en mairie tous les lundis de 11H00 à 12H00.

Ramassage des ordures ménagères

Le ramassage des ordures ménagères a lieu tous les jeudis matins. La décharge de Prouzel est ouverte au public comme suit :

- Lundi 9H00 - 12H00
- Mardi 9H00 - 12H00 - 14H00 - 18H00
- Mercredi 9H00 - 12H00 - 14H00 - 18H00
- Jeudi 14H00 - 18H00
- Vendredi 9H00 - 12H00 - 14H00 - 18H00
- Samedi 8H30 - 12H00 - 14H00 - 17H30

Il n'est plus nécessaire de demander la clef au garde-champêtre, un agent du S.I.V.O.M. vous accueillera sur place.

Entretien des caniveaux

Le nettoyage des caniveaux est pris en charge par la commune deux fois par an. Entre temps, les riverains sont invités à en assurer l'entretien. Le déversement des eaux ménagères est interdit en périodes de gelée lorsqu'à raison de la faible pente de caniveau ou du fil d'eau, la stagnation des eaux en nappes risquerait de provoquer du verglas dangereux pour la circulation publique.

Location de matériel

Pour vos réunions de famille, tables et chaises sont à votre disposition, moyennant une participation financière. S'adresser à Monsieur et Madame DUBERT.

Repos dominical

La municipalité a, depuis quelques années, fait adopter par l'ensemble des habitants le principe de ne pas utiliser de tronçonneuses et tondeuses le dimanche. Merci à chacun de persévérer dans cette discipline.

ÉTAT CIVIL 1995

Naissances :

BOHEC Camille, Charlotte, Ellen	05.01.1995
ROGER Émilie, Ariane, Lucie	09.02.1995
ROGER Justine, Valérie, Élodie	09.02.1995
TREILHOU Charlotte	09.03.1995
JAMIER Anne-Lise, Martine, Marie-Louise	24.03.1995
DELAFONTAINE Marie-Alissandre, Caroline	20.04.1995
CAPELLIER Maximilien, Étienne, Jean, Philippe	19.05.1995
NAMONT Clément, Luc, Denis	29.07.1995
GAMAIN Valentine, Corinne, Béatrice	11.09.1995
MAUGARD Nicolas, Emmanuel, Antoine	26.09.1995

Mariages :

GAVOIX Frédéric et TELLIER Francine	15.04.1995
HOGUET Yves et LABRANDE Francine	27.05.1995
DE SAINT-RIQUIER Emmanuel et EVRARD Dolorès	10.06.1995
DUBERT Frédéric et MOREAUX Martine	01.07.1995
EVRARD Ludovic et DOMINGUES Sylvie	05.08.1995
VALLIER Christophe et DESCHAMP Annie	12.08.1995
HOUZIAUX Jean-Pierre et BAQUET Elisabeth	16.12.1995

Décès :

GHELFI Henriette Vve SACCHI	21.12.1994
SELLIER ép. LEFEBVRE Germaine	02.05.1995
JUMEL Valentin	22.05.1995
ROGER Paul	23.09.1995
WURSTHORN Eric	05.11.1995
DELABRE ép. ROGER Sylvette	30.12.1995

HOMMAGE à Monsieur Paul ROGER

Monsieur ROGER nous a quittés en novembre dernier.

C'est en 1962 que Monsieur ROGER et sa famille se sont installés dans notre village.

Père d'une famille nombreuse qui avait su s'intégrer rapidement dans la commune par une participation active au sein des différentes associations : Comité des fêtes - Donneur de sang - Comité de Pêche - Amicale des aînés.

La présence assidue de Monsieur ROGER marquait toutes nos manifestations communales.

Ponctuel, il fut pendant une dizaine d'années porteur de nouvelles fraîches du "Courrier Picard".

Derrière sa personnalité se cachait un grand-père très attaché à ses petits enfants.

C'est une figure que nous ne verrons plus sillonner
les rues de notre village.

LE REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE

L'école de Plachy-Buyon fonctionne en R.P.I. (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec celle de Prouzel. Sur les 135 enfants actuellement inscrits en ce R.P.I., l'école de Plachy-Buyon en accueille 98 répartis en 4 classes :

Mme Morillon :	11 petits
	12 moyens
total :	23 enfants
Mme Jacquot :	19 grands
total :	19 enfants
M. Lancéa :	8 Cours Moyen 1ère année
	21 Cours Moyen 2ème année
total :	29 enfants
M. Etévé :	9 Cours Moyen 1ère année
	18 Cours Elémentaire 2ème année
total :	27 enfants

L'école de Prouzel en accueille 37 en 2 classes :

Mme Baldwin :	23 Cours Elémentaire 1ère année
total :	23 Enfants
Mme Defrance :	14 Cours Préparatoire
total :	14 enfants

Ces 135 enfants sont domiciliés pour la plupart à Plachy-Buyon et à Prouzel. Quelques uns viennent d'autres communes. Voici la répartition exacte :

Plachy-Buyon	66
Prouzel	49
Nampty	7
Fossemanant	11
Fransures	1
Amiens	1

La cantine et la garderie continuent de fonctionner comme les années précédentes. Cette année, environ 80 enfants sont inscrits à la cantine et l'effectif présent chaque jour varie entre 60 et 75. Des pieds de table plus courts ont été livrés ainsi que des petites

chaises. Ainsi, les enfants de maternelle sont installés avec plus de commodité. Le personnel de service dispose de tables roulantes toutes neuves.

La garderie, le soir entre 16h30 et 18h00, accueille une vingtaine d'enfants. Cette année, un dispositif de sécurité a été mis en place aux abords de l'école, comme d'ailleurs dans toutes les écoles de France. Des barrières ont été installées. De plus, le garde-champêtre est présent aux heures de rentrées et de sorties et veille à la sécurité.

Les haies ont été taillées et une grande poubelle a été livrée afin d'éviter l'étalement des détritiques. Le portillon d'entrée a été réparé et se manoeuvre avec facilité. Enfin, les 2 écoles ont été dotées chacune d'un nouveau photocopieur neuf.

En Janvier 1996, 56 enfants (CE2, CM1 et CM2) partiront en classe de neige. Du fait du grand nombre, l'effort financier des Communes et des parents est plus important que les années précédentes. Pour diminuer le coût, 3 manifestations sont programmées : Le loto du 19 Décembre 1995, les grilles pouvant faire gagner une bouteille de champagne et la soirée costumée du samedi 13 Janvier 1996. Les enfants, les parents et les enseignants comptent sur vous pour que ces manifestations remportent un vif succès.

À la manière de Jacques Prévert

Le poisson ricie a des soucis
Le poisson sole ça le désole

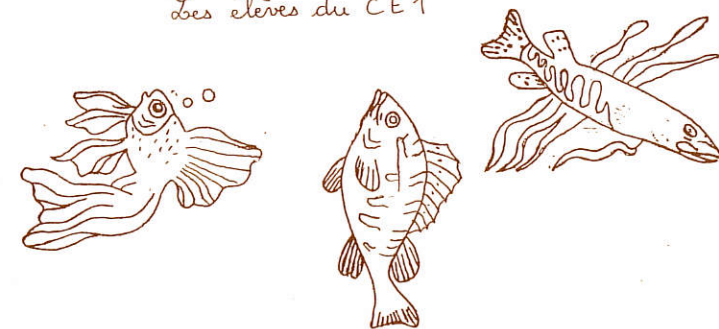
Jouons avec nos
prénoms

Le poisson Benjamin est coquin
Le poisson Abelson est polisson
Le poisson Florian mange du sang
Le poisson Geoffrey n'est jamais prêt
Le poisson Abédi mange à midi
Le poisson Vincent n'aime pas le
sang
Le poisson Abacime fait de la gym
Le poisson Dimitri reste au lit
Le poisson Sébastien n'a peur de
rien

Le poisson Lami mange du riz
Le poisson Yann est un âne
Le poisson Alexandre tombe dans
les cendres
Le poisson Emilien a peur des chiens
Le poisson Lamin éclate de rire
Le poisson Abargaux mange des
escargots
Le poisson Abarie est en retard à
minuit
Le poisson Olivier mange dans
l'errier
Le poisson Angélique a peur
des "flics"
Et le poisson Abathieu est bleu.

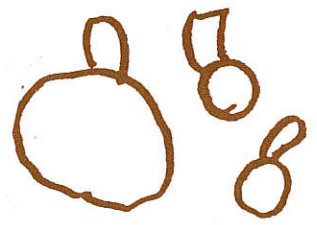







Le poisson Justine est coquine
Le poisson Lucile joue aux
play-mobils
Le poisson Abickaël aime le
miel

Les élèves du CE1



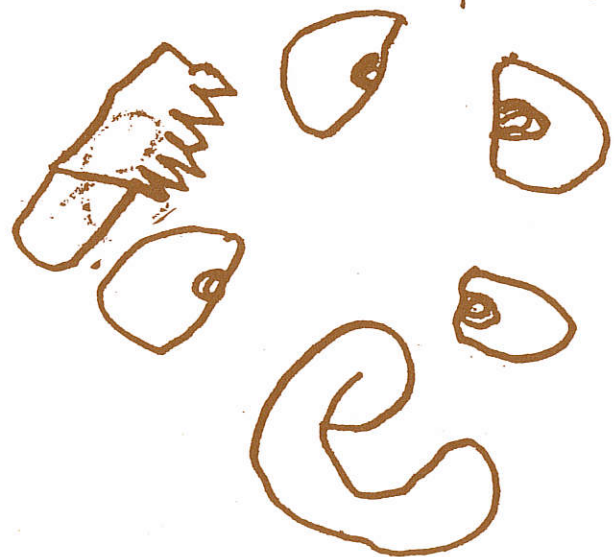
La recette de la compote de pommes.

Ce qu'il faut:

-  des pommes.
-  1 cuiller.
-  1 couteau.
-  1 casserole.
-  du beurre.
-  1 assiette.
-  de l'eau.
-  du sucre.

Comment faire:

① on coupe la pomme en 4 et on l'épluche.



② on cuit les pommes avec du beurre et de l'eau.



③ la compote est cuite on la laisse refroidir, on la mange avec du sucre.



La classe des petits et des moyens de maternelle.

Les Incollables

Teste tes connaissances en répondant à ces questions: coche des bonnes réponses:

- 1) Combien y a-t-il de façons d'écrire reine?
 14 - 8 - 4 - 2
- 2) Comment était divisée la population sous l'Ancien Régime?
- 3) D'où viennent les primeurs?
- 4) Écris 5 mots de la famille de: produit?
- 5) Que conquiert Jacques Cartier?
 B) Barre l'intrus.
- 6) Chat - Chien - Éléphant - Enfant - Lion - Linge - Cochon - Ours
- 7) Vase - pot - Assiette - Table - Verre.
- 8) Comment s'appelle la partie d'un mot qui ne change pas?
- 9) Qui est le roi soleil?
 Louis XV - Louis XVI - Louis XIV - Henri IV - Louis XIII
- 10) Quel est la définition de reine?

Calcule ton score:
 (1 point par bonne réponse)

Signature des élèves qui ont fait l'article.

Mallet Céline
Loison Jonathan
Lellier Romandine

Réponses

Réponses: 1^{er}: 14 - 2: En trois ordres - 3: Des nallées a Brutes -
4: Reproduction, Producteur, Production, Structure, Reproduit.
5: de Canada - 6: Enfant - 7: Table - 8: de radical 9: Ours
XIV - 10: Groupe du roi

LE MOT DE LA GENDARMERIE

Les Gendarmes de la Brigade de Gendarmerie de SAINT-SAUFLIEU vous souhaitent une bonne année et remercient madame le Maire de pouvoir insérer à cette occasion ces quelques lignes dans le bulletin municipal.

Rappel pour la sécurité :

En cette période de l'année les conditions atmosphériques multiplient considérablement les risques d'accidents. Il est demandé de redoubler de vigilance et d'appliquer ces consignes de sécurité :

Lorsque la visibilité est réduite notamment en cas de brouillard, de pluie ou de chute de neige la circulation se fait obligatoirement en feux de croisement, non pas par soucis de mieux voir mais dans le but d'être mieux perçu par les autres usagers.

Attachez les ceintures de sécurité et adoptez des systèmes adaptés pour vos enfants.

Respectez les limitations de vitesse (50 km/h en agglomération) et adaptez votre vitesse aux conditions de circulation (trafic et les conditions atmosphériques).

Avant tout départ, étudiez votre itinéraire. Il vous est possible de consulter le Centre National d'Information Routière à ROSNY-SOUS-BOIS - C.N.I.R. - 16.1 48.58.33.33.

Nouvelle réglementation :

Le contrôle technique est obligatoire pour toutes les voitures particulières de + de 4 ans et pour les véhicules utilitaires de + de 3 ans.

Il est rappelé que certaines armes sont soumises à déclaration, celle-ci peut être soumise auprès de votre Gendarmerie.

Pour les jeunes :

Le Commandant de Brigade invite les jeunes désirant effectuer leur service militaire en Gendarmerie à prendre contact avec la Brigade qui vous donnera tout renseignement utile.

Selon les lieux et les circonstances, les Gendarmes Auxiliaires participent à certaines missions de la Gendarmerie, plus spécialement à des activités de prévention et de secours (en montagne, sur les routes, sur les côtes et les plans d'eau). Ils peuvent en outre être appelés à remplir des fonctions techniques (opérateur radio, mécanicien auto, secouriste, conducteur...).

Sécurité des personnes et des biens :

Soyez assurés que la Gendarmerie a le souci permanent de votre sécurité ainsi que celle de vos biens. Il est nécessaire de nous apporter votre aide afin de remplir au mieux notre mission. A cette fin, nous vous rappelons que tout fait anormal (présence de véhicules ou individus suspects) doit nous être signalé, de jour comme de nuit. Dans la mesure du possible nous effectuerons les vérifications immédiatement.

N'hésitez pas à nous signaler les dates de vos absences et éventuellement le lieu où il est possible de vous contacter. Avertissez votre voisin afin d'organiser une surveillance réciproque de votre résidence en cas d'absence prolongée.

Il est conseillé aux personnes du troisième âge d'exiger une carte professionnelle à tout employé ou fonctionnaire qu'elle ne connaît pas et même si elle le désire vérifier la situation de ceux-ci en téléphonant à la gendarmerie.

A de rares exceptions, ne jamais remettre de l'argent à ces personnes ou montrer l'endroit où vos économies sont rangées.

Phénomènes de société :

"Les services des Douanes interceptent un chargement de 51.000 doses de..."

"M. X., suite à une violente dispute et alors qu'il se trouve sous l'empire de l'alcool, tire sur son épouse et ses deux enfants..."

"Un conducteur ivre fauche et tue de jeunes enfants..."

"Battue depuis de nombreuses années, Mme X. se venge et abat son mari..."

"Un enfant martyrisé par ses parents est décédé des suites des sévices endurés..."

Les exemples rapportés par la presse sont éloquentes. Les fléaux à combattre sont connus.

La drogue : Malgré toutes les arrestations, Malgré toutes les saisies de stupéfiants, nos jeunes sont en danger. Les "copains", l'ennui, le stress, les contraintes la vie, l'envie de nouveauté peu faire basculer un destin dès que la drogue s'en mêle.

- La drogue existe, elle est partout, même dans le petit village, quelque soit le milieu social.

- Parents! , avant qu'il ne soit trop tard, discutez avec vos enfants, désignez l'ennemi! Pour en parler et vous faire aider : DROGUE INFO SERVICE / 05.23.13.13. (Appel gratuit et anonyme).

L'alcool : Moins sournois que les stupéfiants, il s'agit aussi d'une drogue.

Les occasions de "boire un coup" sont nombreuses. Il faut les limiter, modérer sa consommation. Les problèmes ne disparaîtront pas avec l'alcool. Ne donnez pas le mauvais exemple! , les enfants imitent les parents. N'oublions pas que l'alcool au volant est responsable de 4000 morts par an! Sans parler des maladies de l'alcoolique et de son aspect visuel.

Pour en parler : votre médecin et les associations de lutte contre l'alcoolisme.

Les violences physiques et morales : Femmes et enfants en sont victimes. Il faut réagir. Le temps du chef de famille tout puissant est terminé, femmes et enfants sont des êtres humains. Quelle honte de battre femmes et enfants!

Mais quelle honte aussi de ne rien dire ou ne rien faire! Pour en parler et vous faire aider : SOS VIOLENCES FEMMES / 22.52.09.52. (Appel anonyme).

Quelque soit le problème, n'hésitez pas! Prenez contact avec les associations créées dans le but de vous écouter et de vous conseiller. Pas de risque, vos appels sont ANONYMES. N'ayez pas honte de faire part de vos remarques et observation à la Gendarmerie. Nous sommes aussi là pour vous écouter et vous conseiller. Vos appels resteront ANONYMES.

EN TOUT ÉTAT DE CAUSE, SOYEZ EN PERMANENCE SUR VOS GARDES ET N'HÉSITEZ PAS À FAIRE APPEL À NOS SERVICES, PERSONNE NE VOUS EN FERA LE REPROCHE.

GENDARMERIE DE SAINT-SAUFLIEU - tél. 22.42.00.03. ou le 17.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Notre Téléthon



C'EST UNE RÉUSSITE!... C'EST UN SUCCÈS!... C'EST UNE PERFORMANCE!... QUE DIS-JE C'EST UN TRIOMPHE!...

Les 8 et 9 Décembre 1995, les Municipalités de Bacouël/Selle, Nampty, Prouzel, et Plachy-Buyon, ensemble ont accueilli le TÉLÉTHON. Nous avons remis à l'Association Française pour la Myopathie (A.F.M.) la somme de 50.082,85F, le résultat des manifestations mises en place dans chaque commune.

Le résultat financier d'une telle manifestation est le fruit d'une collaboration réussie entre les municipalités et des associations de chaque village.

On pourrait dire bien des choses sur cette journée, qu'il ait été participant ou donateur ou organisateur, il a connu, en ce jour, des moments privilégiés et a su, par exemple, être admiratif pour ces cyclistes, nuit et jour, se relayant pour assurer la continuité des 24 HEURES VÉLO, pour ces coureurs du Centre Hospitalier accomplissant UN RELAIS 24 HEURES à Bacouël/Selle.

Amical pour ces joueurs de cartes, d'échecs, de dames. Dans chaque commune ils ont par leur présence et leur sourire su donner la bonne humeur nécessaire à la réalisation d'une telle journée.

Émerveillé pour ces jeunes de l'AJ C.L.I.P. et du M.R.J.C. ; ils ont pendant la durée de cette fête apporté cet espoir cher à l'éthique du TÉLÉTHON. Ils ont pendant la journée du 9 décembre donné à chacun la possibilité d'être présent à notre fête, nous vous remercions de les avoir accueilli si aimablement.

Enthousiasmé, le comité des fêtes de Prouzel, le Foyer rural de Nampty, l'Entraide de Bacouël/Selle et les Donneurs de Sang de Plachy-Buyon, ces associations ont pendant ces 24 heures assuré la restauration nécessaire à la réussite de nos manifestations.

Tendre pour ces enfants du Regroupement Pédagogique, la réalisation d'une grande peinture par eux-même témoigne dans la tradition de nos villages, de leur générosité et de leur volonté d'être présent ce jour là. Cette peinture est visible à la salle polyvalente de Plachy-Buyon, elle symbolise la réussite de notre TÉLÉTHON. Auparavant ils avaient rédigé le journal des écoles dont le produit des ventes est allé au TÉLÉTHON.

L'envie de faire la fête sous le signe de la convivialité, s'exprime par cette volonté de travailler ensemble, les communes de Bacouël/Selle, Nampty, Prouzel et Plachy-Buyon l'ont exprimé les 8 et 9 décembre.

L'année dernière, en recueillant la somme de 26.929,85F, nous avons tous été admiratifs devant une telle générosité, cette année en réalisant un tel résultat 50.082,85F, nous restont à la fois muets et émerveillés et ce, grâce à vous.

Sans votre générosité, votre coeur, nous n'aurions pu connaître cette réussite.

Bravo, et merci à tous.

J.P. VORBECK.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Le Centre de Loisirs

Le Centre de Loisirs sans hébergement ouvert à tous les enfants, âgés de 4 à 14 ans, est avant tout un lieu d'accueil où l'enfant y trouve des lieux qui fonctionnent comme des repères. C'est un lieu de vie donnant aux enfants le goût du jeu et des valeurs.

Aussi fonctionne-t-il autour d'un projet éducatif, établi par le responsable du Centre, Monsieur D. Basset.

Le projet est bâti autour de deux principes fondamentaux :

- La solidarité : favoriser l'intégrité de chaque individu, en facilitant la communication, la tolérance, la reconnaissance de l'identité de chacun.
- La laïcité, favoriser l'intégration de tout individu et permettre aux enfants de se réaliser.

Aussi, doit-on donner l'occasion à chacun :

- de développer un maximum de ses potentialités,
- d'accéder à des responsabilités,
- de s'épanouir sur le plan physique, intellectuel, affectif, artistique et social.

Il convient de donner à l'enfant la possibilité :

- de vivre des vacances agréables et éducatives dans un climat de sécurité affective, physique et matérielle.
- de développer des acquisitions approfondies et durables.

JUILLET 1996 AU CENTRE DE LOISIRS

En offrant des activités diversifiées, répartie sur l'ensemble du territoire local, en offrant aux enfants des lieux de détente et de ressourcement. Mr Basset, secondé par une équipe de dix animateurs brevetés ou stagiaires a permis au Centre d'être un lieu de vie.

Les activités nombreuses ont été les suivantes :

- Petits (4 à 6 ans) : Camping à Hébecourt - camping à Boves - les olympiades - le thème des animaux.

- Moyens (7 à 8 ans) : Camping poney - camping Bray/Somme, pêche - maquettes, marionnettes, grands jeux.

- Grands (9 à 11 ans) : Camping à Boulogne/Mer (le milieu marin) - découverte et pratique du volley-ball - construction de cabanes.

- Pré-ados (12 à 14 ans) : Camping, canoë kayak - camping dans les Ardennes - olympiades inter-centres.

LE CENTRE DE LOISIRS EN QUELQUES CHIFFRES

Le nombre d'enfants inscrits au Centre a été de 113 ; 73 enfants fréquentaient le Centre chaque jour.

Fréquentation :

- assidûment 61 %
- irrégulièrement 24 %
- ponctuellement 15 %

Il apparaît que ce Centre fonctionne comme un lieu de vie, les enfants y trouvent rapidement leurs repères et surtout la joie de se retrouver :



Fréquentation par groupe d'âge :

- Petits (4 à 6 ans) 23 %
- Moyens (7 à 8 ans) 32 %
- Grands (9 à 11 ans) 28 %
- Prés-dos (12 à 14 ans) 17 %

La rayonnement dans les communes :

40 % des enfants sont de	Plachy
17 % " " "	Prouzel
12 % " " "	Bacouël
6 % " " "	St-Saulfieu
10 % " " "	Loeuilly
15 % " " "	autres communes

Le Centre de Loisirs accueille des enfants d'horizons divers, leur donnant les possibilités de vivre des vacances agréables. Cela se confirme lors de la Fête du Centre, soirée offerte aux parents par les enfants et les animateurs, elle est le reflet d'un séjour passé à Plachy-Buyon par un groupe d'enfants au mois de juillet.

Quelle joie cette présence dans notre village pendant ce mois de juillet.

La réussite, depuis quelques années, du Centre de Loisirs, permet d'envisager d'accueillir pour l'année 1996, les enfants pendant les vacances de Pâques.

J.P. VORBECK.

LE CLUB DE ROLLER

Le Club de Roller de l'Association des Parents d'Élèves accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans (petite maternelle au CM2).

Depuis le mois de septembre, 46 enfants fréquentent ce club. Nous avons, dès la rentrée scolaire, mis en place un cours pour les petits : 19 enfants de 3 à 6 ans y participent, c'est une réussite, nous la devons à Monsieur LANCÉA, l'animateur du club. Il propose à ses pratiquants une initiation technique du patinage ainsi qu'une découverte du jeu de hockey.

Les activités de glisse développent les facultés d'équilibre, de coordination des mouvements et mobilise le corps tout entier. La pratique du hockey vient agrémente les séances en sollicitant l'ensemble dans les actions collectives.

Les membres de l'Association des Parents d'Élèves vous souhaitent une bonne et heureuse année 1996.

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS



Décorations remises lors de la cérémonie au Monument aux Morts le 8 Mai 1995.
Mr BUTTIN, Mr FREY et Mr DUBERT

- Année 1995 :

c'était surtout le 50ème ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE 39/45. Guerre que tout le monde croyait être la dernière!... Quoi qu'il en soit, c'était surtout la victoire de la liberté sur l'oppression. Notre association l'a bien rappelé en organisant une belle cérémonie clôturée par un feu de camp qui est le symbole de la réconciliation. La municipalité, la population se sont jointes à nous. Quand aux jeunes et aux très jeunes, eux aussi ont répondu présents en prenant une part active à cette cérémonie.

- Nos porte-drapeaux sont toujours fort demandés, je dirais même de plus en plus. Le 25 octobre, à Paris, lors du défilé allant de la place des Invalides à la cérémonie de l'arc de Triomphe en passant par le Pont de l'Alma, parmi plus de six mille drapeaux, ceux de notre association étaient présents aux place d'honneur lors du dépôt des gerbes par les autorités.

Cette année, notre ancien et dévoué porte-drapeau, Valentin JUMEL nous a quittés. Nous perdons en lui un dévoué compagnon.

- Décidé à la hâte, notre voyage pique-nique s'est encore déroulé dans une ambiance formidable, il est vrai que le temps était de la partie et la bonne humeur était de ton !... Mais, quel souvenir gardé de notre visite à Colombey? De la simplicité de la tombe de Général, du Monument presque submergé des plaques de valeureuses unités d'anciens combattants lui rendant hommage, et de "la Boiserie" où l'on se sent tout proche d'une vie consacrée à la Nation, enfin, de la Croix de Lorraine qui rappelle la grandeur de la France.

- Notre journée Méchoui a attiré beaucoup, beaucoup de monde... Nous nous sommes retrouvés à plus de cent à table et c'est plus de cent trente personnes qui sont venues nous témoigner leur sympathie. On ne peut que remercier tous les membres et bénévoles qui oeuvrent à cette réussite. En 1996, notre journée Méchoui aura lieu le jeudi de l'Ascension, le 16 mai.

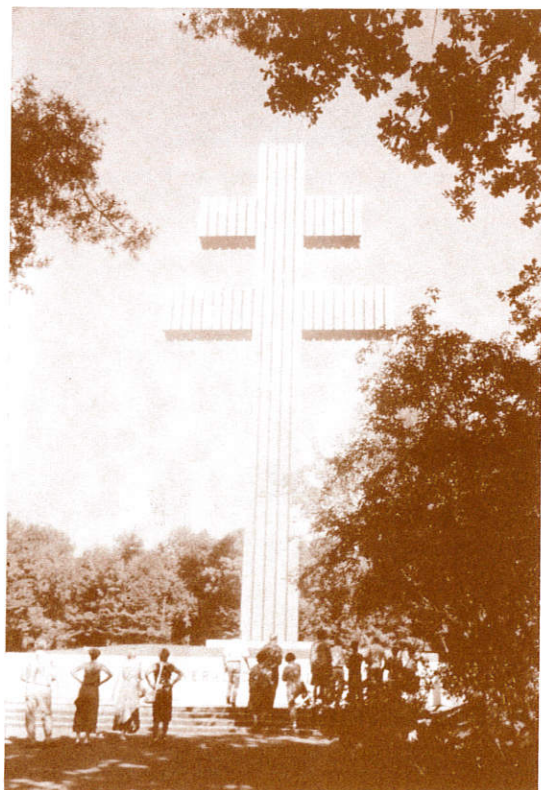
- Et notre recrutement "Soldats de France", où en est-il? Pour nous, c'est un devoir d'assurer notre continuité et de refuser que nos drapeaux soient mis prochainement au "placard". Il faut se promettre qu'au cours de la cérémonie du 8 mai prochain, nous accueillerons quelques plus jeunes en leur délivrant des cartes "UNC - Soldats de France" qui les feront rentrer de plein droit dans notre association.

- Notre assemblée générale devrait avoir lieu le dernier dimanche de Février ; cette date sera précisée très prochainement afin que chaque adhérent puisse se libérer. Beaucoup de choses sont à décider. En y participant vous donnerez le "coup de pouce" que l'association attend de vous.

- Nous n'oublions pas les camarades de Prouzel et Fossemanant qui eux aussi répondent présents aux diverses cérémonies ; c'est grâce à notre union que notre association se porte bien.

En attendant d'avoir la joie de vous rencontrer, nous souhaitons à tous les adhérents, à toute leur famille, une très bonne année.

Étienne VANDICK



AMICALE DES AÎNÉS DE PLACHY-BUYON



ANNÉE 1995

- 12 janvier : Assemblée générale - échange de voeux - galette des rois.
- 26 février : Goûter offert par le comité des fêtes avec les remerciements des aînés.
- 19 mars : Repas très copieux offert par le conseil municipal à tous ses aînés.
- mai : Voyage - repas spectacle à Vimy - très bonne journée.
- 13 juillet : Sortie pêche - les participants sont tous repartis avec des truites.
- 7 octobre : Repas tripes organisé par le Comité - soirée très bien réussie.
- 17 décembre : Arbre de Noël avec goûter - pâtisseries - surprise.

Suite au décès de Monsieur Paul ROGER, notre trésorier regretté, voici la composition du nouveau bureau :

- | | |
|-------------------------|---|
| - Président d'honneur : | Georges BEQUIN |
| - Président actif : | Claude BOITELLE |
| - Vice-président : | Henri PAKOSZ |
| - Secrétaire : | Jacqueline LARIVIÈRE |
| - Secrétaire adjoint : | René BUTTIN |
| - Trésorier : | Bernard BRUNEL |
| - Trésorier adjoint : | Gérard DUQUET |
| - Membres : | Éliane MARTIN - Jean BOUCHER - Marcel GRY - Marceau LEFEBVRE - Jean DOPHIN. |

La secrétaire : Jacqueline LARIVIÈRE.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE PLACHY-BUYON ET SES ENVIRONS

Le 17 février 1995, les donneurs de sang bénévoles se sont réunis en présence du Docteur GIRARD, Directeur du Centre départemental de Transfusion et de Monsieur Gérard SANIER, Vice-président départemental.

Plusieurs donneurs ont été récompensés :

- Médaille d'argent :
Brigitte MARCILLE - Marie-José ROUVILLAIN - Liliane VANDICK
- Médaille d'argent - une étoile :
Marie-José MASSON
- Médaille d'or :
Christian LAPERGUE - Alain LEFEBVRE

Le repas avait lieu cette année à Taisnil, le 19 février 1995.

Le 22 mai, au cours de la collecte, l'amicale a récompensé son DIX MILLIÈME DONNEUR.

Le 23 juillet, en association avec l'amicale des anciens combattants, nous avons piqué en forêt. Après un arrêt à Colombey-les-deux-Églises, notre voyage s'est terminé par la visite d'une cave et ensuite retours vers Plachy, tous contents de notre journée.

L'amicale a participé à la réussite des 24 heures du TÉLÉTHON.

Nous espérons vous retrouver nombreux aux différentes manifestations de 1996 :

- l'assemblée générale, le 2 février
- le repas de l'amicale, le 4 février
- les collectes : les lundis 26 février - 13 mai - 26 août et 18 novembre.
- la soirée : le 28 septembre.

La secrétaire : Monique ALEXANDRE

LES PETITS MOZART

Compte rendu d'activité - année 1995

Plus de 200 jeunes musiciens ont fait vibrer les coeurs et les murs de Plachy-Buyon en mars 1995.

Ce second festival des PETITS MOZART a permis aux enfants de se faire plaisir en se produisant devant un public très fourni.

Inscrits dans différentes écoles de musique de la région, du C.M.R. d'Amiens ou Paris, ces jeunes n'ont bien souvent pour seul auditoire que leurs parents ou leurs professeurs. Le festival leur donne l'occasion d'interpréter les morceaux de leur choix en affinité avec leurs copains, sous le contrôle de leurs professeurs de musique impliqués dans l'aventure.

A ces jeunes venus de Plachy - Prouzel, Amiens, Conty, Hébecourt, Poulainville, Corbie, Creuse, Vers-sur-Selle,... et Paris, se sont joints le Grand orchestre d'harmonie du C.M.R. d'Amiens sous la direction de Monsieur Alain VORPY, la chorale, la classe de hautbois, un quatuor d'alto et deux artistes japonaises dont une est venue spécialement de Tokyo.

Cette année nous poursuivons nos activités avec le SIXIÈME CONCERT DES PETITS MOZART, l'orchestre symphonique du C.M.R. d'Amiens et d'autres surprises.

Les Petits chanteurs à la croix de bois nous ont donné leur accord pour se produire le 4 mai 1996.

Le TROISIÈME FESTIVAL DES PETITS MOZART se déroulera les 16 et 17 mars 1996, en l'église de Plachy-Buyon.

Stan SZUMNY



Les Petits CHANTEURS

à la

CROIX de BOIS

Eglise de Plachy-Buyon

Samedi 4 Mai 1996



ASSOCIATION «ENTRÉE DES ARTISTES»

Bureau :

Lors de l'assemblée générale du 6 novembre 1995, avec la participation d'une trentaine de personnes, le Bureau a été renouvelé comme suit :

- | | | |
|------------|------------------|----------------|
| - Réélue : | Annick MUNSCH | Présidente |
| - Élu : | Jacques ESTEVE | Vice-Président |
| - Réélue : | Nicole POITTEVIN | Trésorière |
| - Réélue : | Karine POITTEVIN | Secrétaire |

Activités de l'association :

Vu le succès remporté par les cours de théâtre et de musique, dispensés par des professeurs depuis le début de l'année 1995, les mercredis et samedis, dans la Maison des Associations de Plachy-Buyon, il a été décidé de les reconduire 1996, et étant donné la demande croissante, d'autres séances sont données les lundis et mardis, soit :

1) Pour la musique (guitare) :

le Mercredi de 11h30 à 14h30

le Lundi de 17h30 à 19h30

(à raison d'une 1/2 heure par élève)

2) Pour le théâtre :

le Samedi de 14h00 à 15h30 (cours adultes)

et de 15h30 à 17h00 (cours enfants)

(à raison d'1h30 pour les élèves de 2^{ème} année)

le Mardi de 17h30 à 18h30

(à raison d'1h00 pour les élèves de 1^{ère} année)

Par ailleurs, il a été question d'éventuels cours d'arts plastiques et de danse vu les nombreuses demandes pour ces activités. Nous vous tiendrons au courant dès la mise en place. Nous vous rappelons également qu'un labo-photo est à la disposition des adhérents de notre Association.

Spectacles :

pour la saison 94/95, nous avons réalisé deux spectacles :

- l'un en décembre 1994, au profit du Secours Populaire et des Restos du Coeur avec, en première partie, Rémy ESTEVE, artiste peintre et poète à ses heures qui a récité, trois poèmes de sa composition intitulés "Liberté, Amour, Noël", et Karine POITTEVIN alias Karina Gill qui a interprété des chansons de Jeanne MAS et de Julie PIETRIE, et, en seconde partie, s'est produit le groupe de musiciens FAXMOOD venu soutenir gracieusement la cause des personnes en difficultés.

- l'autre un repas spectacle, en avril 1995, toujours avec le groupe FAXMOOD, musiciens de talent qui se sont déjà produits hors de nos frontières et qui avaient été très appréciés lors de leur premier passage à Plachy.

D'autre part, trois photographes de notre Club photos, Karine POITTEVIN, Alain NOE et Christian BOUTHORS, connus déjà par leurs nombreuses expositions, ont exposé leurs photos dans la salle d'Exposition du Jeu de Paume d'Albert, dans le cadre d'un échange culturel avec notre Association. Lors du vernissage, le public nombreux était au rendez-vous ainsi que les personnalités de la ville d'Albert.

Date à retenir : DIMANCHE 5 MAI 1996.

Le Dimanche 5 mai 1996, est prévu un spectacle avec les élèves des cours de théâtre et de guitare et leurs professeurs, Laurent QUEHEN alias LOU (comédien) et Jean-Pierre REY (guitariste) tous deux déjà bien connus dans la région de par leurs prestations d'artistes.

Pour tous renseignements sur les activités de l'Association ENTRÉE DES ARTISTES et inscriptions, téléphonez au 22.42.13.69.

Annick MUNSCH



CERCLE D'ECHEC DE PLACHY-BUYON ET DES ENVIRONS

Pour cette saison 1995/1996, 17 joueurs sont inscrits au cercle. Des joueurs de Plachy-buyon mais aussi des communes de Loeuilly, Blangy s/Poix, Salouël, Molliens au bois et d'Amiens.

Rappelons le principe des rencontres qui ont lieu généralement tous les quinze jours. Celles-ci se font au domicile de chaque joueur, ce dernier décidant du jour et de l'heure qui lui conviennent pour accueillir.

* Chaque joueur dispose d'un calendrier trimestriel des rencontres, établi en fonction du désir de chacun soit le vendredi soir, le samedi soir ou le dimanche après-midi.

* Comme chaque année, la commune de Plachy-Buyon accueillera le "**Grand Prix des Échecs de la Somme**" en date du **27 mars 1996** à la salle polyvalente, avec la participation d'une cinquantaine de joueurs de la région.

* Nous rappelons que notre cercle est ouvert à tous initiés, ou non initiés.

* Les personnes qui souhaiteraient s'inscrire à notre groupe peuvent prendre des renseignements auprès de Jacques ESTEVE

Tel : 22.42.12.67.

TENNIS CLUB DE PLACHY-BUYON



Le T.C.P.B. en plein effort lors du grand nettoyage de printemps qui à eu lieu de 8 h 30 à... 1 h 30 du matin.

104... il ne s'agit nullement d'une publicité pour une marque de voiture, mais le nombre d'adhérents au club pour la saison 1995.

Puisque traditionnellement janvier s'avère être le mois des bilans, permettez-moi de vous dresser notre "rapport" d'activité, mais auparavant l'ensemble des membres du bureau se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux.

LE TOURNOI INTERNE :

Débuté le 29 avril, les finales prévues le 20 et 21 mai ont dû être disputées durant la semaine du 22 mai ; décalage imputable à 5 jours de pluie consécutifs!!!

Pour cette édition deux nouveautés ont été mises en place ; instauration de têtes de série pour les joueurs classés FFT et principe d'un tournoi de rattrapage pour les malchanceux du 1er tour ("consolante").

Les résultats sont les suivants :

- Simple Enfants : Victoire de Constantin DE SIMENCOURT sur Simon BOHEC (6/2 6/4).
- Simple Dames : Victoire de la tenante du titre Michèle Meunier sur Christine COTON (6/1 6/1).
- Consolante : Belle victoire de Ludovic GAILLARD sur Jean-Claude ROYANT (6/3 6/3) prouvant ainsi la valeur des jeunes du club présents sur tous les fronts.
- Double Adultes : Victoire de Arnaud BINET associé à Christine COTON sur la paire Dereck VANDEVOORDE - Christopher DESIMENCOURT (6/0 6/3).
- Simple Messieurs : Arnaud BINET bat Hervé BOHEC (6/2 6/1).

La hiérarchie a été respectée pour cette finale d'un niveau jamais atteint à Plachy entre deux joueurs de la 3ème série.

(Arnaud - > 15/5 & Hervé - > 30).

Remarquable prestation en demi-finale de Jean-Bernard GERME qui a su prendre 1 set à Arnaud BINET lors d'un match très physique.

Encore merci à la municipalité pour les coupes offertes et à Mme Thierry pour les lots de la B.N.P.

LE TOURNOIS DE JEUX DÉCISIFS :

Celui-ci s'est déroulé le 1er juillet pour notre traditionnelle animation nocturne d'avant les vacances.

Après les phases préliminaires disputées sous un soleil de plomb dès 14h30, à 20h00, en finale enfant Simon BOHEC l'a emporté sur Marianne COTON.

Aux alentours de minuit, la "grande" finale entre Thierry TINCHON et Arnaud BINET a tourné à l'avantage de Arnaud (2 tie-break à 1).

En 1/2 finales matches valeureux de Jacky DUCATEL et Jean-Michel SALON.

LES COURS D'INITIATION :

du 5 avril au 7 juin, Arnaud BINET et Jean-Bernard GERME ont assurés dix séances d'initiation pour une douzaine d'enfants le mercredi après-midi.

Thierry TINCHON de son côté a également dispensé 5 séances de cours en juillet auprès d'une dizaine d'adultes.

RELATION AVEC LE CLUB DE PROUZEL :

A titre expérimental jusqu'au 31/12/95, un accord a été conclu avec l'A.T.P. (Association de Tennis de Prouzel) permettant ainsi aux joueurs des deux clubs de s'inviter mutuellement sans acquitter le prix d'une carte d'invitation.

Les personnes intéressées par la pratique du tennis peuvent contacter notamment :

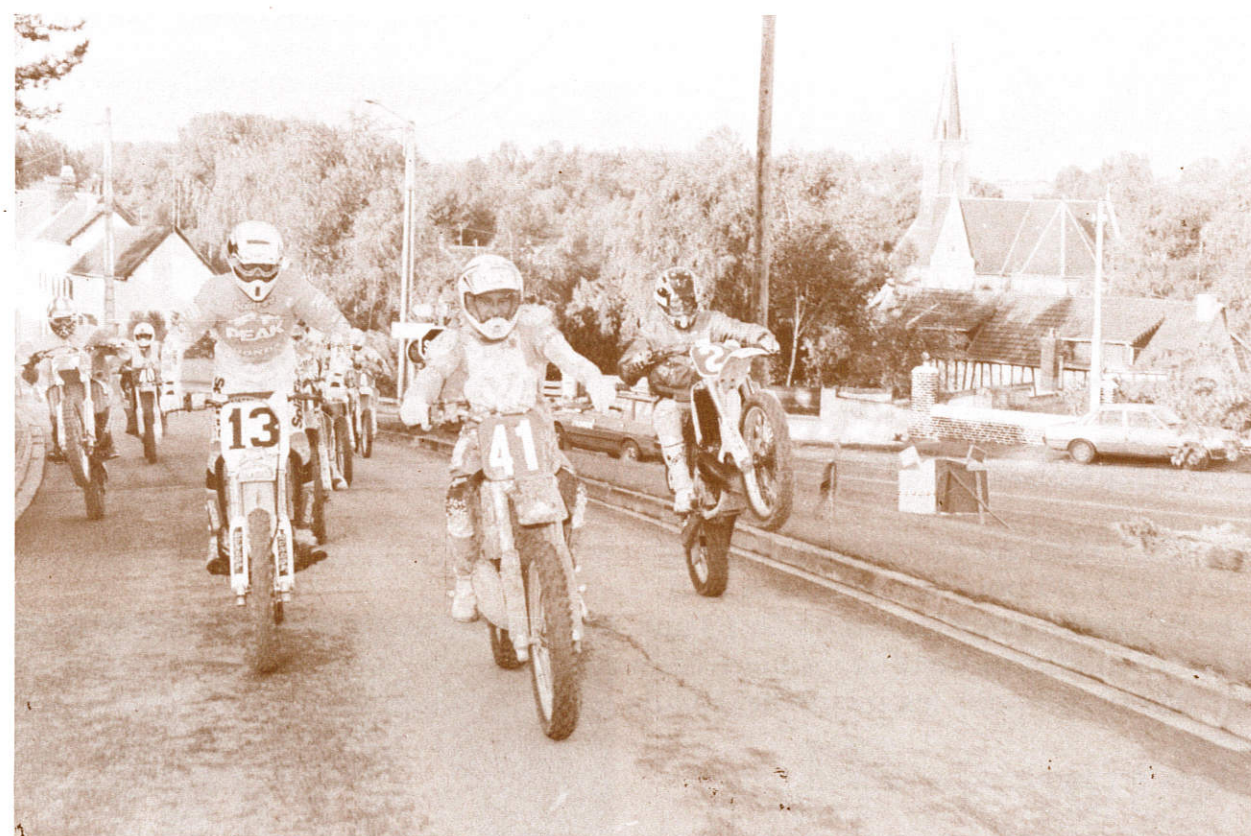
La présidente : Christine DEFRANCE 8, Allée des Coquelicots

La trésorière : Martine ROYANT 2, Rue de l'église

Le secrétaire : Jean-Michel SALON 49, Rue des Clabaudoi

Le secrétaire Jean-Michel SALON.

ASSOCIATION DES SPORTS MECANIKUES DE PLACHY-BUYON



Un petit tour dans Plachy-buyon avant le départ de la course.

Composition du bureau :

- * Président : Mr DERCOURT Vincent
- * Vice-Président : Mr PILLON David
- * Secrétaires : Mme GORIN Valérie
Mme DERCOURT Nathalie
- * Trésoriers : Mr ROUVILLAIN Gilles
Mr GORIN Alain
- * Membres : Mr DERCOURT Denis
Mme FLINTHAM-WALLET Anny
Mr HERMANT Jean-Luc
Mr HERENT Bernard
Mr WALLET Alain

Un mot sur la manifestation du 20 Août 1995 :

Une épreuve d'endurance Tout-Terrain d'une durée de 2X2 heures - 1pilote/1moto.

* Les dépenses : 35.000F

* Les bénéfices du club : 5.000F (en très nette progression par rapport à 1994)

CALENDRIER 1996 :

Endurance Moto Tout-Terrain le 29 Septembre 1996
(2X2 heures - 1 pilote/1moto)

Nous remercions vivement le comité des fêtes de Plachy Buyon.

Le Président de l'A.S.M.P.B. et ses membres vous présentent leurs meilleurs voeux pour la nouvelle année.

AS PROUZEL-PLACHY

COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ DU DÉBUT DE LA SAISON 1995/1996

La saison 1995-1996 est commencée depuis :

le 03/09/95 pour les séniors A et B.

le 09/09/95 pour les moins de 13 ans, une entente avec St-Sauflieu ayant été décidée à cause d'un effectif insuffisant pour cette catégorie.

le 08/10/95 pour les moins de 10 ans et les débutants.

Les résultats à ce jour sont satisfaisants :

EN CHAMPIONNAT :

Pour les séniors A : 4 Victoires 2 Défaites

Pour les séniors B : 1 Victoire 5 Défaites

Pour les - de 13 ans : 2 Victoires 2 Nuls 1 Défaite

EN COUPE :

séniors A : éliminés de la coupe Michel ROSE au 1er tour par Saleux sur le score de 5 buts à 4.

Coupe LARDENOIS, ils ont pris leur revanche en rencontrant de nouveau Saleux et en les battant cette fois-ci par 3 buts à 2.

séniors B : éliminés au premier tour de la coupe LARDENOIS par Dreuil sur le score de 4 buts à 1.

Les moins de 13 ans : éliminés au 1er de la coupe de Picardie, en coupe de la Somme, ils ont passés le 1er tour en battant Loeuilly par 2 but à 1.

Pour les moins de 10 ans : dans le Critérium d'automne 1 victoire et 2 défaites.

Pour les débutants A et B : lors des 3 tableaux qui se sont déroulés à Namps, Vers/Selle et Quevauvillers, les 2 équipes se sont bien comportées remportant de nombreux succès.

A ce jour, la nombre de licenciés et de 66 joueurs et 11 dirigeants ; l'année dernière, il y avait 53 joueurs et 11 dirigeants.

Compte tenu des départs, environ 10, l'effectif est en augmentation, mais nous constatons que les gens de l'extérieur sont attirés par le football : sur 77 licenciés,

21 sont de Plachy-Buyon

22 sont de Prouzel

34 de l'extérieur

En conclusion, il serait préférable qu'il y ait plus de licenciés des 2 villages, cela renforcerait la cohésion des équipes et amènerait de meilleurs résultats.

A suivre?

Le Président
P. JOLY



COMITE DES FÊTES DE PLACHY-BUYON

ANNÉE 1995

Gôter des Aînés

- Le 26 février : Nous avons réuni nos aînés, à la salle polyvalente pour un après-midi divertissement.

Chants, danses étaient au rendez-vous.

C'est aussi dans la bonne ambiance qu'une soupe à l'oignon a été servie pour clôturer la soirée. Comme chaque année, la soupe a été faite par un membre du comité. Cette année c'était au tour de notre sympathique Monsieur DER COURT.

Jeux Inter-Villages :

Les Sixièmes Jeux Inter-Villages ont eu lieu à Nampty le dimanche 21 mai, animés par Monsieur Jean-Pierre PERNAUT avec la participation des communes suivantes :

Bacouël-sur-Selle, Loeuilly, Prouzel, Vers-sur-Selle, Nampty, sans oublier Plachy-Buyon.

Pour clôturer ces jeux, Nampty a choisi le thème "Les Provinces Françaises".

Chaque commune a présenté le blason de sa province ainsi que les couples costumés qui ont exécuté une danse folklorique.



Plachy-Buyon a choisi Le Berry.

Le Comité profite de l'occasion pour remercier Monsieur Jacques DURAND pour la fabrication du blason, Madame LECOINTE pour la réalisation des costumes ainsi que Monsieur et Madame OUVARD et Monsieur Gérard DUQUET pour leurs conseils et leurs photos qui nous ont servi de modèle aux costumes et coiffes.

Encore un grand merci à tous.

La fête a débuté par la présentation des provinces à travers les danses folkloriques.

Ensuite, les participants se sont affrontés dans des disciplines différentes

: - les rouleaux de paille - le lancer de serpillières - la traversée reposante - c'est le hockey - le triathlon - la joute aquatique - jeu des questions et le fil rouge entre chaque.

Le jury, composé des maires des six communes, a établi le palmarès suivant :

1er	- NAMPTY
2ème	- VERS SUR SELLE
3ème	- LOEUILLY
4ème	- PLACHY-BUYON
5ème	- PROUZEL
6ème	- BACOUËL

Feu de la Saint Jean :

19 juin 1995 :

Depuis plusieurs jours déjà, un grand tas de bois n'attendait plus qu'une étincelle pour s'embraser à Plachy-Buyon.

C'est le 19 juin, à la tombée de la nuit, que les flammes sont nées, montées très haut dans le ciel et éclairées les spectateurs venus nombreux faire la ronde autour des braises de joie.

Ce feu était accompagné d'un bal en plein air avec buvette - frites - merguez...

Fête du 13 juillet :

Notre manifestation du 13 juillet avait pour thème *Le Carnaval*.

Au défilé, participaient le Club AJCLIP - les enfants du Centre Aéré et de nombreuses personnes de la population.

Un bal a eu lieu dans la salle polyvalente.

Concours des Villages Fleuris :

Le 20 juillet 1995 : 29 personnes ont été sélectionnées dans Plachy-Buyon.

Classement 1995 :

- 1er ex aequo	- GAMBIER Roger	Petit-Plachy
	- BRUNEL Bernard	"
- 2ème	- WILLOT Alain	rue des Clabaudois
- 3ème	- LE COZ Jean-Pierre	Buyon
- 4ème	- LECOINTE René	rue du Pont
- 5ème	- LEGOIX Joëlle	Chemin du Moulin
- 6ème	- ROGER Denis	route de Creuse
- 7ème	- LARTIQUE Gilles	Chemin du Moulin
- 8ème	- HURPÉ Éliane	" "
- 9ème	- DUBOIS Guy	Lotissement l'ORÉE
- "	- DE LANGHE Christian	" "
- 10ème	- FÉRON Claude	Val de Selle

- 11ème	- BELLARD Jean-Marie	rue de l'Église
- "	- PAKOSZ Henri	rue du Pont
- "	- DABOVAL Dany	Petit-Plachy
- 12ème	- VINCENT Jacky	Val de Selle
- "	- DURAND Jacques	Petit-Plachy
- 13ème	- DUBERT André	rue du Pont
- 14ème	- DE SAINT ACHEUL J.P.	Val de Selle
- 15ème	- CAMPION Philippe	rue des Clabaudois
- "	- MOURET Lucien	rue de l'Église
- "	- HOUZIAUX J.P.	rue de l'ecce-homo
- "	- ROUAH Pascal	" "
- 16ème	- HERBET Robert	Lotissement Dodart
- 17ème	- TREMERIE J.Cl	rue de l'Église
- 18ème	- BOITELLE Claude	Petit-Plachy
- "	- LEFEBVRE	Buyon
- 19ème	- FLINTHAM WALLET Anny	rue du Pont
- 20ème	- DABOVAL Mireille	Petit-Plachy

Les félicitations du Comité des fêtes ont été adressées aux lauréats. Des bons d'achat ont été remis le 2 décembre 1995, à 18 heures, à la Maison des Associations. Un pot d'amitié a suivi la distribution de ces bons dans une ambiance chaleureuse.

Soirée Couscous

Le 25 novembre a eu lieu notre soirée couscous dansant avec 85 personnes qui ont répondu à notre soirée.

Nous ne déplorons qu'une seule chose: l'absence d'habitants de Plachy-Buyon.

Arbre de Noël des Aînés.

Le comité des fêtes, comme depuis quelques années, a offert une boîte de chocolats aux personnes du Club des Aînés lors de leur arbre de Noël.

Prochaine réunion :

Assemblée Générale
courant janvier 1996

Démission du Président : Denis ROGER et de quelques uns des membres du Comité.
Avis aux amateurs.

Le Comité vous souhaite de Joyeuses Fêtes de Noël et ses Meilleurs Voeux pour 1996.

Le Président : Denis ROGER.

A.J. CLIP

Cela fait presque un an que l'A.J. CLIP a repris ses activités.

Nous avons établi notre nouveau programme :

- 17 février	Soirée "Saint Valentin"
- 13 avril	Dîner Spectacle
- 18 mai	Tournoi de Ping-Pong
- 25 mai	Soirée de la fête de Plachy (a repreciser)
- 13 juillet	Participation au Défilé
- 7 septembre	Soirée pour la Rentrée
- 19 octobre	Thé Dansant
- 16 novembre	Soirée Pizza
- 14 décembre	Soirée "Fête de Noël"

Malheureusement, nous sommes peu de jeunes. Vous êtes invités à vous joindre à nous. Les inscriptions se feront le 6 janvier 1996, à 20 heures 30, à la salle des fêtes (apporter une photo - 50,00F de cotisation).

Composition du bureau :

Présidente :	Stéphanie VINCENT
Vice-Présidente :	Christophe TONNELIER
Trésorière :	Sybille WILLOT
Secrétaire :	Laurence JOLY

Nous vous attendons et vous souhaitons à tous, jeunes et moins jeunes, de bonnes fêtes de fin d'année.

Stéphanie VINCENT.

CALENDRIER DES MANIFESTATION 1996

PLACHY-BUYON

JANVIER

- Vendredi 5 : Voeux du Maire et accueil des nouveaux habitants.
Jeudi 11 : Assemblée Générale de l'amicale des Aînés.
Samedi 13 : Soirée costumée du Regroupement Pédagogique.
Samedi 20 : Galette des Rois inter-associations et Conseil Municipal.

FÉVRIER

- Vendredi 2 : Assemblée Générale des Donneurs de sang.
Lundi 26 : Don du Sang.

MARS

- Dimanche 10 : Repas des Aînés offert par la commune.
Samedi 16 et
Dimanche 17 : Festival des "Petits Mozart".
Samedi 23 : Soirée du Club de Tennis
Dimanche 24 : Tournoi Départemental d'Echecs.

AVRIL

- Mardi 23 : Assemblée Générale du Tennis-Club.
Samedi 27 : Soirée Cabaret des Aînés - Début du Tournoi de Tennis
Dimanche 28 : Journée du Souvenir - Commémoration de la déportation.

MAI

- Samedi 4 : Petits Chanteurs à la Croix de Bois (Église)
Dimanche 5 : Spectacle "Entrée des Artistes" (Salle polyvalente)
Mercredi 8 : Commémoration de l'Armistice - Réderie de l'Association des Parents d'élèves.

Samedi 11 et
Dimanche 12 : Week end Communal (manifestation printanière).
Lundi 13 : Don du Sang.
Jeudi 16 : Méchoui des Anciens Combattants.
Samedi 18 : Fin du Tournoi de Tennis - Soirée Intervillages à Prouzel
Dimanche 26 et
lundi 27 : Fête locale - Professions de Foi

JUIN

- Dimanche 9 : Fête des Écoles à Prouzel.
Samedi 22 : Feu de la St-Jean.
Dimanche 23 : Voyage Pique-nique des Anciens Combattants.
Samedi 29 : Soirée Tennis-Club.

JUILLET

- Samedi 13 et
Dimanche 14 : Critérium Cycliste.
Fête Nationale.
Jeudi 25 : Fête du Centre Aéré.

AOÛT

- Lundi 26 : Don du Sang.

SEPTEMBRE

- Samedi 28 : Soirée des Donneurs de Sang.
Dimanche 29 : Enduro.

OCTOBRE

- À fixer : Soirée des Aînés.

NOVEMBRE

- Dimanche 3 : Course Pédestre "Ecce-homo".
Dimanche 10 et
Lundi 11 : Week-end Communal.
Dimanche 17 : Loto du Regroupement Scolaire.
Lundi 18 : Don du Sang.
Samedi 23 : Soirée du Comité des Fêtes.

DÉCEMBRE

- Vendredi 6 et
Samedi 7 : Téléthon.

